



A.F.T. Namur-Luxembourg  
Chaussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE  
Tél. : 081/55.41.80 - 81  
Fax : 081/55.41.79

Wierde, le 17 février 2020

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL  
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"  
QUI S'EST TENUE AU QUARTIER LATIN A MARCHE LE 15.02.2020**

Le comité régional est représenté par :

Messieurs Pierre CREVITS, Daniel HENROTIN, Jean-François Kessler, Thierry MAROT, Mesdames Nathalie Hanin et Angélique Jadot

Absents excusés : Madame Léa Mestach, Monsieur Yves BECKERS

**1. Vérification des pouvoirs des délégués :**

Les clubs suivants sont présents :

Tennis de la Citadelle, RTC Arlon, RTC Bouillon, RTC Virton, RCNSM Wépion, TC Saint Gilles Ciney, TC Marche, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Hastière, TC La Bruyère, TC Waltzing, TC La Closière, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Géronsart, TC Malonne, TC Saint Mard, CT La Roche, TC Bois de Villers, TC Incourt, Barvaux TC, TC Tabora, TC Hotton, TC Smash Saint Hubert, TC Haillot, TC Manhay, TC Temploux, TC Jemelle, Tennis Indoors Mettet, TC Val d'Attert, TC Le Lac, TC Les Lorrains, TC Perwez, TC Saint Fiacre et TC Franc Warêt.

Les clubs suivants sont représentés\_:

TC Halanzy, Groupement Corporatif Provincial Namurois, TC Saint Léger, TC Bois du Loup.

Soit 207 voix sur 352 (58,8 %) pour 40 clubs présents ou représentés sur 85 (47 %).

**2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 16/02/2019**

Le procès-verbal est approuvé.

**3. Allocution du Président :**

Bonjour à toutes et à tous,

Avant d'entamer cette assemblée, je vous demanderai de bien vouloir respecter une minute de silence. Nous avons appris, hier, le décès de Jean-Pierre Kuhnémant, ancien membre du comité régional.

Je vous remercie pour votre présence et suis heureux de vous accueillir à notre assemblée générale statutaire 2020, que je déclare ouverte.

Au cours de notre assemblée, nous allons dresser le bilan, à tous les niveaux (sportif, administratif et financier), de l'année 2019. L'année 2019 est une année particulière pour l'AFT Namur-Luxembourg puisque nous fêtons nos 40 ans d'existence. Certains s'en souviennent peut-être, c'est en 1979 que la Fédération royale du Tennis belge (FRBT) s'est scindée en deux associations : la VTV, devenue depuis Tennis Vlaanderen, et l'AFT. Sous l'impulsion de Bob Gérard, on en a profité la même année pour créer la Région Namur-Luxembourg, qui était jusque-là rattachée à une région mastodonte regroupant les provinces de Liège, Namur et Luxembourg. A l'époque, la nouvelle région était le petit poucet de l'AFT, avec 45 clubs et un peu moins de 6.000 membres. Elle a beaucoup grandi depuis : notre région compte aujourd'hui 85 clubs et plus de 15.000 membres.

Nous aurons l'occasion de revenir tout à l'heure, à la fin de notre assemblée, dans un cadre et une ambiance plus festive, sur ces 40 années, riches de rencontres humaines, d'exploits sportifs, de projets, parfois fous mais qui se sont concrétisés, dans tous nos clubs et sur tous nos terrains.

Fier de ces 40 années d'histoire, notre comité poursuit du mieux qu'il peut la mission que vous lui avez confiée de gérer notre belle Région Namur-Luxembourg, que ce soit au niveau de l'arbitrage, du secrétariat, de l'organisation sportive, de la gestion financière. Qu'il me soit permis, en votre nom, de remercier ici Léa, Nathalie, Angélique, Thierry, Jean-François, Daniel pour leur engagement bénévole au service de notre association tout au long de l'année.

Last but not least, je ne peux évidemment pas oublier nos deux collaborateurs au secrétariat, Frédérique et Paul-Patrick, qui sont au front tout au long de l'année pour organiser, communiquer, vérifier, contrôler toutes nos compétitions, des interclubs aux tournois, sans oublier les transferts, le site internet, le site Facebook, la comptabilité et j'en passe.

Dans la vie d'une association, l'assemblée générale est un rendez-vous annuel qui peut sembler formaliste ou désuet, surtout lorsqu'aucune élection n'est prévue. C'est sans doute ce qui explique que nous ne soyons pas toujours très nombreux. Permettez-moi d'en profiter pour vous remercier vous, les fidèles, de votre présence et de votre soutien.

Ma nature optimiste préfère voir dans le manque d'assiduité de certains un signe que tout va bien. C'est souvent quand il y a des divergences de vue ou des tensions que les assemblées générales se densifient. Mais même si on peut y voir un signal positif, la faible participation aux assemblées n'en reste pas moins regrettable. Il s'agit d'un moment important. C'est l'occasion d'élire ses représentants et de dresser le bilan à tous les niveaux : sportif, administratif, financier. Vous entendrez d'ailleurs les différents rapports à ce sujet et vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez.

C'est un moment tellement important que le nouveau code des sociétés, qui s'applique également aux asbl, c'est-à-dire à l'AFT, mais également à la plupart de vos clubs, a prévu une nouvelle règle : pour être valable, une assemblée générale doit désormais rassembler au minimum 50% des membres (présents ou représentés). Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Cela a rarement été le cas dans le passé. Cela devra être le cas dans le futur. Il nous faudra réfléchir à la méthode pour y parvenir. Nous reviendrons vers vous sur ce sujet dans le courant de l'année.

Comme vous le savez, la réforme des compétitions, des classements et des jeunes, que Thierry vous a expliquée ici lors des deux dernières assemblées, est entrée en vigueur en 2019. Comme toutes les réformes d'une grande ampleur, elle a fait ses maladies de jeunesse. Thierry vous expliquera tout à l'heure les remèdes qui lui ont été inoculés.

Je terminerai par vous inviter à l'assemblée générale de l'AFT, qui se tiendra aux Moulins de Beez à Namur le samedi 21 mars prochain. Vous y êtes tous conviés.

Je vous remercie pour votre attention et, même si on est déjà en février, je vous souhaite à toutes et tous le meilleur en 2020 pour vos familles, pour vos proches et pour vos clubs.

Pierre Crevits

#### **4. Rapport du Secrétaire régional :**

Le comité régional s'est réuni à plusieurs reprises afin d'examiner les questions d'actualité, d'analyser les demandes de clubs, de réagir sur des points de règlement à modifier ou ajuster, de prendre position sur des faits de match.

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouvelles recrues au sein de notre comité, Nathalie Hanin du TC La Bruyère et Angélique Jadot du RTC Arlon. Elles ne seront pas de trop pour aider à mener à bien les tâches de notre comité.

J'en profite pour remercier les membres du secrétariat administratif ainsi que tous ceux et celles qui s'impliquent dans les différentes commissions, en particulier sportive et arbitrage.

La réforme des classements initiée fin 2018 commence à porter ses fruits ; les échos sont très favorables, la fréquentation aux tournois d'hiver, en particulier chez les jeunes, est en nette hausse.

Le nombre de clubs est resté relativement stable. Notre région compte 85 clubs et environ 15.000 affiliés. La réalité de nos clubs est fort diverse, clubs de 50 membres, clubs de 500 membres, clubs avec courts couverts, clubs sans court couvert, clubs labellisés ou non ... La gestion quotidienne dans les clubs de petite taille s'avère particulièrement ardue ; à cet égard, le rôle des bénévoles est indispensable et mérite tout notre respect. Je vous propose de les applaudir.

Concernant les interclubs 2019, nous observons une stabilité, voire une légère hausse du nombre d'équipes inscrites. Cependant je souhaiterais attirer votre attention sur le nombre d'erreurs dans les points des équipes d'interclubs (trop peu, trop). Beaucoup de joueurs et joueuses ne connaissent pas leur classement ; j'invite les responsables de clubs à être particulièrement vigilants lors de l'inscription des équipes.

Un autre point mérite un moment d'attention : le comportement agressif de certains parents au bord du terrain. Notre comité a dû examiner plusieurs cas litigieux. Nous invitons les juges-arbitres à faire preuve de fermeté et les clubs à afficher et rappeler la charte du fair-play.

La remise des récompenses des équipes et joueurs champions a eu lieu le 10 novembre à Jemelle dans une ambiance conviviale rehaussée de la présence du président, André Stein. Le club de Libramont a été désigné Club en Or 2019.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente année tennistique.

Daniel Henrotin

#### **5. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation :**

Bonjour à toutes et à tous.

L'exercice financier 2019 de notre association se clôture par un léger déficit, qui s'explique par quelques investissements indispensables (nouveau PC et nouveau téléphone portable pour le secrétariat, ainsi que les coûts de développement de la nouvelle application informatique Critérium). Globalement, notre situation financière reste donc très saine, avec des réserves accumulées importantes qui nous permettent de voir l'avenir avec sérénité.

Les comptes 2019 ont été examinés par nos vérificateurs aux comptes. Après la lecture de leur rapport, je vous demanderai de les approuver et de donner décharge aux administrateurs.

Ensuite, l'assemblée pourra approuver le budget 2020. Globalement, ce budget est parfaitement dans la ligne de ses prédécesseurs, à deux dépenses exceptionnelles près : l'organisation du repas du quarantième anniversaire de notre Région, auquel vous êtes conviés à l'issue de notre assemblée, et l'organisation sur nos terres du tournoi de la Grande Région, qui accueille les meilleurs garçons et filles de moins de 12 ans de notre région et des régions voisines luxembourgeoise, française et allemande.

Je vous remercie pour votre attention.

Pierre Crevits

#### **6. Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Mesdames, Messieurs,

Nous, Georges Marcq et Vincent Renaux avons été reçus par le Président, Pierre Crevits, et procédé, en date du 14 janvier 2020, à la vérification des comptes de l'a.s.b.l. « AFT Namur-Luxembourg » pour l'exercice 2019.

Ce contrôle nous a été confié lors de l'Assemblée générale de février 2019.

Une vérification par sondage a révélé la conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par les pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année 2019 correspond à une perte de 3.905,58 EUR.

Georges Marcq

Vincent Renaux

#### **7. Approbation des comptes, décharge aux administrateurs :**

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au comité régional pour la gestion de l'exercice 2019. Elle approuve également sans réserve le budget 2020.

#### **8. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020 :**

Il n'y a pas de nouveaux candidats.

Georges MARCQ (Tennis Indoors Mettet) et Vincent RENAUX (TC Temploux) sont reconduits dans leur fonction.

## **9. Rapport des commissions :**

### **A. Commission arbitrage :**

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année, la commission d'arbitrage s'est agrandie en accueillant de nouveaux membres. C'est ainsi que Angélique Jadot, Gaëlle Lurkin et Alexandre Derzelle ont rejoint notre équipe.

C'est donc avec une équipe un peu plus nombreuse que l'an passé que nous envisageons cette année 2020.

Je me permets de rappeler que le rôle de la commission d'arbitrage n'est pas de sanctionner les clubs. Notre sport, comme les autres sports, est régi par certaines règles qu'il convient de respecter.

Nous avons réduit le nombre de finales à arbitrer (quota à 60 %) et nous constatons que c'est toujours compliqué de faire arbitrer ces finales. Nous avons conscience de la difficulté pour les clubs de trouver des bénévoles, mais il est important que les vraies règles du tennis continuent à circuler dans nos clubs (et je constate que peu de gens connaissent les règles).

Pour les juges-arbitres, l'année écoulée n'a pas été facile. Beaucoup de nouvelles règles (tournois de jeunes, nouveaux classements, nouvelles catégories...) et un nouveau programme tournoi à utiliser. Je salue d'ailleurs l'innovation qui permet de programmer les poules beaucoup plus facilement qu'auparavant. Le système de mail et de vérification des disponibilités devrait contribuer à aider encore les juges-arbitres.

### **Formation des arbitres et juges-arbitres**

Les formations sont toujours assurées par l'académie des officiels. L'inscription à ces formations est possible sur le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) dans la rubrique arbitrage. Vous pouvez vous inscrire aux formations des quatre régions, elles seront les mêmes.

Deux formations auront lieu dans notre région au mois de mars. Le club de Libramont accueillera la formation d'arbitrage le samedi 21 mars. Pour la formation juge-arbitrage, c'est le club de Jemelle qui hébergera la formation aux dates suivantes : 17, 19 et 24 mars.

### **Erreurs volontaires**

La commission d'arbitrage déplore toujours un certain nombre de feuilles d'arbitrage frauduleuses. Nous constatons aussi, lors de nos passages dans les clubs, que de nombreux scores fictifs remplacent les WO des joueurs. En tant qu'arbitre et juge-arbitre, vous représentez le règlement. Même si la majorité des joueurs que vous rencontrez font du tennis loisir, il est important que vous fassiez appliquer les règles.

### **Agréation des terrains et des éclairages**

Cette année, nous avons été amenés à mesurer l'éclairage et les dimensions de plusieurs terrains. Nous avons malheureusement dû refuser l'homologation de plusieurs courts car les dimensions étaient inexactes ou l'éclairage était mal placé. Nous vous rappelons qu'il existe un document « Infraspports » qui reprend le cahier des charges pour construire un nouveau terrain ou installer un nouvel éclairage. Nous vous recommandons de l'utiliser afin d'éviter des situations qui peuvent s'avérer catastrophiques. Plusieurs clubs ont dû faire recommencer le traçage du terrain. La qualité du revêtement après intervention n'étant pas toujours au rendez-vous. Faites appel à la commission d'arbitrage, via le secrétariat régional, afin d'agréer vos nouvelles installations. L'agrément est nécessaire pour obtenir certains subsides et utile pour avoir la certitude que vos terrains sont tracés aux bonnes dimensions. Vu les sommes mises en jeu, il me semble que ce soit la moindre des choses.

Excellente saison tennistique à tous.

Pour la commission d'arbitrage,

Laura Biston

### **B. Commission sportive :**

#### **Mission générale**

- Tout ce qui touche aux compétitions sportives dans notre région
- Participation aux débats francophones

## **Classements**

### Ajustements de la REFORME 2019

- Durant l'entre saison, modifications sur base des analyses 2019
- Changement 1 : défaite au 1er match : tournoi ne compte pas
- Changement 2 : 6 meilleurs compétitions
- Changement 3 : interclubs = 1 compétition (cfr nouvelle grille de points)
- Changement 4 : nouveau pourcentage pour les compétitions prises en compte
- Changement 5 : augmentation des grilles de points dans les catégories d'âges
- Changement 6 : la grille de points varie selon le nombre d'inscrits
- Changement 7 : descente automatique de classement tous les 18 mois
- Changement 8 : U13 - 2 classements (jeunes et adultes)
- Changement 9 : U11 filles : inscription en garçons si inscription en filles
- Changement 10 : modification des grilles en jeunes, avec création d'écart plus important entre les 3 grades

- En 2019 : un seul calcul

À partir de juin 2020 : 2 calculs avec :

- reprise des 6 derniers mois de 2019 (selon les normes 2019)
- ajout des 6 premiers mois 2020 (selon les normes 2020)

## **Interclubs**

Constitution du calendrier régional (la semaine du 2 mars)

U11 filles : 2 simples + 1 double

Brochure : suppression

Rappel : ajouts : en toute autonomie, la veille, jusqu'à 23h59, avec possibilité de jouer immédiatement

## **Tournois**

Constitution du calendrier régional -> poursuite de la REFORME

- accès à la catégorie supérieure :

nouveauté 2020 : dans des tournois différents

- BC M+45 et BC M+55

- Dames : nouvelles catégories

Rappel : Dames I\* : fin de l'action régionale

## **Perspectives 2021**

- Poursuite de la réforme des classements
- Classement de doubles (future réforme)

Thierry Marot

## **10. Rapport du coordinateur sportif régional :**

En l'absence d'Yves Beckers, excusé, c'est Paul-Patrick Brabant qui développe les points ci-dessous.

Voici le rapport du coordinateur sportif de la région pour la saison 2019 et les objectifs pour 2020.

### Rapport de la saison 2019 et objectifs 2020

#### **Entraînements AFT 2019-2020**

Des jeunes de notre région sont entraînés par l'AFT à divers niveaux :

- Centre Ligue Tennis Etude
  - 2 représentants : Emilien Demanet - Louis Herman
- Pré Tennis Etudes
  - Mathéo Cabu

- Team AFT
  - 13 représentants
    - 2 dans la catégorie « 11-12 ans »
    - 5 dans la catégorie « 10 ans »
    - 2 dans la catégorie « 8-9 ans »
- Rassemblements régionaux
  - 21 jeunes (7 filles et 14 garçons)
  - Entraînements tennis et entraînements physiques organisés le dimanche à Marche

## Compétitions

### Challenge Clubs et interclubs 12 M 2019-2020

Réservé aux enfants de -7ans, le challenge 12 m est toujours d'actualité et rencontre un succès un peu plus mitigé. Le nombre de participants est moindre, mais la qualité des organisations est meilleure.

16 clubs de la région participent au circuit d'hiver ; le tour final AFT aura lieu à Huy le 25 avril ; les 4 meilleurs clubs de chaque région seront présents.

En 2019, les 4 régions ont participé aux interclubs 12 m pour la 1<sup>ère</sup> fois. La région de Namur-Luxembourg organisant ces interclubs depuis plusieurs années, y était la mieux représentée en nombre de clubs.

De nombreux clubs des autres régions devraient suivre cette année.

### Coupe de Borman

104 jeunes inscrits dans les différentes catégories (- 8 ans à - 15 ans) au TC Marche ; ce championnat régional se déroulait pour la 1<sup>ère</sup> fois par année d'âge.

Le changement de date (1<sup>ère</sup> semaine de juillet) a privé certains jeunes de la participation, les vacances ayant déjà été retenues. Cette semaine doit maintenant être prioritaire dans le calendrier des compétitions pour tous les jeunes

### Tournoi de la Grande Région

Le tournoi international par équipe de la « Grande Région » s'est déroulé en France à la Ligue du Grand Est à Nancy. L'équipe de la région de Namur-Luxembourg était composée de :

- Victor Fossé - Nathan Ide - Valentin Galeazzi - Mathéo Cabu
- Clara Collin - Elise Montreuil - Inès Gigot - Eulalie Bodet

Les filles ont terminé à la 4<sup>ème</sup> place, les garçons à la 3<sup>ème</sup> place.

### Le circuit 'grade 1'

Chaque région organise plusieurs étapes ; les jeunes peuvent prendre des points dans les 4 régions de l'AFT afin de se qualifier dans leur région pour le Masters qui se déroulera à Mons les 25, 28 et 29 mars.

### Labellisation des clubs

Au niveau de la labellisation des clubs, 26 clubs de notre région ont été labellisés en 2019 pour leur travail de qualité. Bravo donc à tous ces responsables de clubs qui œuvrent chaque année dans le but de faire jouer leurs membres dans de bonnes conditions.

Pour 2020, les clubs ont pu rentrer leur dossier jusqu'au 31 décembre.

- 3 labels "enseignements" pourront être octroyés : Bronze, Silver et Gold
- Les clubs labellisés recevront leur « plaquette » lors de l'assemblée générale des clubs AFT qui se tiendra le 21 mars prochain.

### Projet 'Mon Tennis'

Ce projet pédagogique regroupe maintenant 41 clubs AFT et ne cesse de progresser dans le contenu du programme et le suivi des clubs (11 clubs de la région de Namur-Luxembourg).

Le projet est ouvert à tous les clubs AFT demandeurs depuis la saison 2018-2019.

Pour le prochain cycle de cours (hiver-printemps 2020-2021), les nouveaux clubs peuvent demander leur adhésion au projet jusqu'au 1<sup>er</sup> mars via le site de l'AFT (<http://www.aftnet.be/CLUBS/Montennis>)

La formation des responsables des écoles de tennis se déroulera durant le mois de mars et celle des moniteurs des clubs durant le mois de septembre.

### **La formation des cadres**

En 2020, 3 niveaux de formation seront organisés : 'Animateur', 'Initiateur' et 'Educateur'.

La formation 'Animateur' est maintenant, elle aussi, reconnue par la FWB.

Des formations continues seront encore organisées cette année sous forme de modules développant des thèmes adaptés aux différents niveaux de formations. Elles sont gratuites pour les moniteurs des clubs labellisés.

Merci pour votre attention et bonne saison 2020 !

Yves Beckers

### **11. Examen des propositions de modification :**

Aucune proposition n'a été introduite.

### **12. Interpellations et divers :**

Le responsable du club de Marche fait remarquer qu'il serait intéressant que le programme informatique puisse bloquer l'inscription en tournoi de joueurs présentant trop peu de disponibilités.

Le responsable du TC Tabora demande à quel moment les joueurs pourront voir leurs points et leur situation dans la pyramide des classements. Thierry Marot précise que les sites qui faisaient des simulations ont été priés d'arrêter car ils induisaient les joueurs en erreur. En effet, le nouveau calcul ne permet de connaître son véritable classement qu'en fin de saison. Il en profite également pour signaler que les points seront, quant eux, à nouveau visibles à partir de la mi-avril.

Pourquoi le nombre de joueurs inscrits en tournois est-il visible sur le site alors que leur nom ne l'est pas ? Ce dispositif a été mis en place au niveau national afin d'éviter les spéculations d'inscription en toutes dernières minutes.

Au sujet de la construction de nouveaux terrains, le placement d'un nouvel éclairage et l'intervention d'Infrasports, Vincent Renaux précise que le club peut choisir l'entrepreneur, mais l'intervention en terme de subsides se fera sur le montant du devis le plus bas des sociétés contactées.

### **13. Brève présentation de Bounce par les responsables de cette start up**

Les représentants de la société décrivent les qualités de leur produit, un repressuriseur qui permet de multiplier par 3 la durée de vie des balles de tennis. Ils invitent également les représentants des clubs à consulter leur site internet ([www.bouncetennis.co](http://www.bouncetennis.co)) et venir les trouver, après l'assemblée, pour toutes questions/demandes d'informations complémentaires.

La séance est levée à 12h30 et se poursuit avec la réception des 40 ans de la région Namur-Luxembourg.

Daniel Henrotin,  
Secrétaire régional